

Conditions générales de vente

1. Champ d'application

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») régissent les relations contractuelles entre Languages for fun sàrl, opérant sous l'enseigne Mentorama Léman, dont le siège social est situé Route de Suisse 49A, 1296 Coppet (ci-après « l'École »), et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») procédant à l'achat de prestations ou de produits proposés par l'École.

1.2 En cas de client mineur, l'inscription doit impérativement être effectuée par son représentant légal, lequel assume l'entière responsabilité contractuelle et financière.

1.3 Toute inscription ou commande implique l'adhésion pleine, entière et sans réserve du client aux présentes CGV, lesquelles constituent une partie intégrante du contrat de vente.

2. Inscription et déroulement

2.1 Les prestations suivantes proposées par l'École :

- Cours collectifs, privés ou semi-privés (langues, soutien scolaire, etc.)
- Formations continues et ateliers thématiques
- Matériels pédagogiques physiques et livres recommandés par l'École

2.2 L'inscription aux cours collectifs pour enfants (5-13 ans) est valable pour un semestre complet. Aucun cours n'a lieu pendant les vacances scolaires officielles du canton de Vaud.

Un frais d'inscription de CHF 100.- est demandé au moment de l'inscription. Ce montant comprend une évaluation préalable du niveau de l'élève, un cours d'essai d'intégration et un feedback personnalisé de l'enseignant.

Si l'élève s'inscrit pour le semestre complet, les frais d'inscription sont déduits du montant du semestre. Si l'élève ne poursuit pas après l'essai, ce montant reste non remboursable et couvre les prestations fournies.

Le paiement du semestre confirme la place de l'élève dans le groupe. Aucun remboursement ou réduction ne sera accordé en cas d'abandon en cours de semestre, d'absence ou de départ anticipé.

2.3 Les cours privés et semi-privés sont proposés sous forme de forfait de 10 leçons, valables 6 mois à compter de la date du premier cours. Passé ce délai, les leçons non utilisées sont considérées comme expirées, sans remboursement possible. Les factures sont renouvelées automatiquement à la fin du forfait, sauf avis contraire du Client par écrit avant la dernière séance. Un cours d'essai peut être organisé avant l'achat d'un forfait de 10 leçons.

2.4 Les formations continues et ateliers thématiques sont organisés selon les modalités convenues lors de l'inscription (durée, contenu, calendrier, tarif). Toute inscription vaut engagement ferme pour la durée complète de la formation.

3. Mode de paiement

3.1 Tous les cours sont payables à l'avance, dans les délais indiqués sur la facture. Les prix sont indiqués en francs suisses (CHF).

3.2 Les factures sont envoyées par e-mail au Client dès la confirmation de l'inscription.

3.3 Les modes de paiement acceptés sont : TWINT, carte bancaire et carte de crédit. Le paiement en espèces n'est possible que directement à l'École.

3.4 En cas de retard de paiement, des frais de rappel de CHF 10.- seront appliqués. Et en cas de non-paiement prolongé, l'école se réserve le droit de suspendre l'accès aux cours jusqu'à régularisation.

4. Annulation et absences

4.1 Les cours collectifs manqués par le Client ne donnent droit à aucun remboursement ni report. Le paiement du semestre est dû dans son intégralité, même en cas d'absence ponctuelle ou de départ anticipé.

4.2 Les cours privés et semi-privés peuvent être annulés ou reportés sans frais jusqu'à 24 heures à l'avance. Toute annulation effectuée moins de 24 heures avant

le cours est facturé intégralement.

4.3 En cas de maladie de longue durée ou d'incapacité justifiée, un certificat médical doit être transmis dans un délai de 7 jours ouvrables suivant la première absence. Sous réserve de validation par la direction, un report de crédit ou un remboursement partiel peut être envisagé au prorata des leçons non suivies.

4.4 L'École se réserve le droit de reporter, modifier ou annuler un cours collectif ou individuel dans les cas suivants : le nombre d'inscriptions insuffisant, l'indisponibilité de l'enseignant ou les circonstances exceptionnelles (raison de sécurité, événements indépendants de la volonté de l'École), etc.

Dans ces situations, les clients sont informés dans les plus brefs délais et peuvent choisir entre le report du cours à une date ultérieure, le transfert vers un autre groupe ou format équivalent ou le remboursement intégral des montants déjà versés pour les cours non dispensés. Aucune indemnité supplémentaire ne pourra être réclamée.

4.5 En cas de comportement inapproprié ou de non-respect du règlement intérieur (cf. article 7), l'École se réserve le droit d'exclure immédiatement l'élève, sans remboursement.

5. Lieu et format des cours

5.1 Les cours sont donnés à l'adresse suivante Route Suisse 49A à Coppet.

5.2 Des cours à domicile peuvent être organisés, moyennant des frais supplémentaires de CHF 15.- par déplacement, dans un rayon de 15 km autour de l'adresse mentionnée ci-dessus.

5.3 Des cours en ligne, privés ou semi-privés, peuvent être organisés sur demande. L'élève doit disposer des équipements informatiques adaptés.

6. Changement de groupe

Un changement de groupe peut être proposé par l'école pour des raisons pédagogiques ou organisationnelles (niveau, âge, équilibre des effectifs). Toute demande initiée par les parents ou les élèves est soumise à l'accord de la direction, en fonction des places disponibles.

7. Règlement interne

7.1 Les élèves sont tenus de respecter les locaux, le matériel pédagogique, les enseignants et les autres participants.

7.2 Les enseignants s'engagent à fournir un enseignement de qualité, adapté aux besoins des élèves, mais ne peuvent être tenus responsables en cas d'échec scolaire ou d'examen.

7.3 Il est strictement interdit de consommer ou de détenir des boissons alcoolisées, du tabac, des puffs ou tout produit illicite dans l'enceinte de l'École.

7.4 L'enregistrement vidéo ou audio des cours est interdit sans autorisation écrite de la direction. Voir l'article 8.

8. Propriété intellectuelle

Tous les documents, supports numériques établis par l'École sont protégés par les droits d'auteur. Toute reproduction ou diffusion sans autorisation écrite est strictement interdite et pourra donner lieu à une action juridique.

9. Responsabilité

9.1 L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation des effets personnels dans ou hors des locaux.

9.2 Les élèves mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents en dehors des heures de cours.

10. Litiges

10.1 En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable dans un délai de 45 jours.

10.2 Le for juridique est fixé au tribunal compétent dans le canton de Vaud, Suisse.



General Terms and Conditions of Sale

1. Scope of Application

1.1 These General Terms and Conditions of Sale (hereinafter "GTCS") govern the contractual relationship between Languages for Fun Sàrl, operating under the trade name Mentorama Léman, with its registered office at Route de Suisse 49A, 1296 Coppet (hereinafter "the School"), and any natural or legal person (hereinafter "the Client") purchasing services or products offered by the School.

1.2 In the case of a minor client, registration must be made by their legal representative, who assumes full contractual and financial responsibility.

1.3 Any registration or order implies full, unconditional, and unreserved acceptance of these GTCS, which form an integral part of the sales contract.

2. Registration and Course Procedures

2.1 The following services are offered by the School:

- Group, private, or semi-private courses (languages, academic tutoring, etc.)
- Continuing education programs and thematic workshops
- Physical teaching materials and books recommended by the School

2.2 Registration for group courses for children (aged 5-13) is valid for a full semester. No classes are held during the official school holidays of the canton of Vaud.

A registration fee of CHF 100.- is required at the time of registration. This amount includes an initial level assessment, one integration trial lesson, and a personalized teacher feedback report.

If the student enrolls for the full semester, the registration fee will be deducted from the semester tuition. If the student decides not to continue after the trial, the CHF 100.- remains non-refundable, as it covers the services provided. Payment of the semester fee confirms the student's place in the group. No refund or discount will be granted in case of early withdrawal, absence, or interruption during the semester.

2.3. Private and Semi-Private courses are offered as packages of 10 lessons, valid for 6 months from the date of the first class.

After this period, unused lessons are considered expired and non-refundable.

Invoices are automatically renewed at the end of each 10-lesson package, unless the Client notifies the School in writing before the last scheduled lesson.

A trial lesson may be arranged prior to purchasing a 10-lesson package.

2.4 Continuing education programs and workshops are organized according to the terms agreed upon at registration (duration, content, schedule, and fees). Each registration constitutes a binding commitment for the full duration of the program.

3. Payment Terms

3.1 All courses must be paid in advance, within the deadlines indicated on the invoice. Prices are expressed in Swiss francs (CHF).

3.2 Invoices are sent to the Client by e-mail upon confirmation of registration.

3.3 Accepted payment methods include TWINT, bank card, and credit card. Cash payments are only possible directly at the School.

3.4 In the event of late payment, a reminder fee of CHF 10.- will be charged. In case of prolonged non-payment, the School reserves the right to suspend course access until payment is settled.

4. Cancellations and Absences

4.1 Group lessons missed by the Client do not entitle them to any refund or rescheduling. The semester fee remains due in full, even in the event of occasional absences or early withdrawal.

4.2 Private and semi-private lessons may be cancelled or rescheduled free of charge up to 24 hours in advance. Any cancellation made less than 24 hours before the scheduled lesson will be fully charged.

4.3 In case of long-term illness or justified incapacity, a medical certificate must be submitted within 7 working days following the first absence.

Subject to management approval, a credit transfer or partial refund may be granted proportionally to the unused lessons.

4.4 The School reserves the right to postpone, modify, or cancel any group or individual course in the following cases: insufficient number of registrations, teacher unavailability, or exceptional circumstances (safety reasons, events beyond the School's control).

In such cases, Clients will be informed as soon as possible and may choose between: rescheduling the course to a later date, transferring to another group or equivalent format, or receiving a full refund for any lessons not delivered.

No additional compensation may be claimed.

4.5 In the event of inappropriate behavior or violation of the School's internal rules (see Article 7), the School reserves the right to immediately exclude the student, without refund.

5. Course Location and Format

5.1 Courses take place at the following address: Route de Suisse 49A, 1296 Coppet.

5.2 Home lessons may be arranged, subject to teacher availability, with an additional fee of CHF 15.- per session within a radius of 15 km from the above address.

5.3 Online private or semi-private courses may be organized upon request. The student must have suitable computer equipment and a stable internet connection.

6. Group Changes

A group change may be proposed by the School for pedagogical or organizational reasons (level, age, class balance). Any request initiated by the parents or students is subject to management approval, depending on available places.

7. Internal Rules

7.1 Students must respect the School premises, teaching materials, teachers, and fellow participants.

7.2 Teachers commit to providing high-quality instruction adapted to each student's needs but cannot be held responsible for exam failures or academic results.

7.3 The consumption or possession of alcohol, tobacco, vapes, or any illicit substances is strictly prohibited within the School premises.

7.4 Audio or video recording of lessons is strictly forbidden without written authorization from the School's management (see Article 8).

8. Intellectual Property

All documents and digital materials created by the School are protected by copyright. Any reproduction or distribution without prior written authorization is strictly prohibited and may lead to legal action.

9. Liability

9.1 The School declines all responsibility in case of loss, theft, or damage to personal belongings inside or outside its premises.

9.2 Minor students remain under the responsibility of their parents outside of class hours.

10. Disputes

10.1 In the event of a dispute, the parties agree to seek an amicable resolution within 45 days before taking legal action.

10.2 The place of jurisdiction is established at the competent court of the Canton of Vaud, Switzerland, and Swiss law applies.

